



ÉCOLE CHARLES-PERRAULT

École privée française subventionnée à Pierrefonds

MODALITÉS DE PAIEMENT MATERNELLE (2023-2024)

Droits d'inscription	200.00\$
Droits de scolarité	4 292.66\$
Frais accessoires obligatoires (voir contrat)	875.90\$
TOTAL	5368.56\$

Deux versements

	Avant le 15 janvier 2023	1er septembre 2023	1er janvier 2024	TOTAL
1er enfant	200.00\$	2584.28\$	2584.28\$	5368.56\$
2e enfant (ou plus)	200.00\$	2484.28\$	2484.28\$	5168.56\$

Trois versements

	Avant le 15 janvier 2023	1er septembre 2023	1er décembre 2023	1er mars 2024	TOTAL
1er enfant	200.00\$	1722.85\$	1722.85\$	1722.86\$	5368.56\$
2e enfant (ou plus)	200.00\$	1656.18\$	1656.19\$	1656.19\$	5168.56\$

COMMUNAUTÉ NOUVEL ENVOL



Je veux faire partie de la Communauté nouvel élan. J'autorise l'école Charles-Perrault à prélever un montant de 20\$ par mois de mon compte comme don à l'établissement scolaire.

Un reçu aux fins de l'impôt vous sera remis.

Oui Non

MERCI